

La marginalité créatrice : jeunesse urbaine et terrains nocturnes de l'autofinancement entrepreneurial au Cameroun

Hugues Morell Meliki

Émulations - Revue de sciences sociales
2022, Varia, En ligne.

Article disponible à l'adresse suivante

https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/meliki_varia

Pour citer cet article

Hugues Morell Meliki, « La marginalité créatrice : jeunesse urbaine et terrains nocturnes de l'autofinancement entrepreneurial au Cameroun », *Émulations*, Varia, En ligne. Mise en ligne le 16 novembre 2022.
DOI : 10.14428/emulations.varia.040

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

La marginalité créatrice : jeunesse urbaine et terrains nocturnes de l'autofinancement entrepreneurial au Cameroun

Hugues Morell Meliki¹

[Résumé] : Cet article questionne l'usage de la nuit chez les jeunes « entrepreneurs » au Cameroun. Il s'appuie sur des données de type ethnographique et biographique pour cerner deux faits qui en rendent compte. Il analyse, en premier lieu, l'exclusion des jeunes des usages commerciaux informels de la ville-vitrine et l'absence de tout appui institutionnel pour l'obtention de capitaux d'appoint en faveur de leurs projets. Puis, de ce cadre d'exclusion, et soulignant les multiples libéralités de la nuit – absence de police municipale, de licence commerciale, de charges locatives et fiscales – l'article envisage la temporalité nocturne comme temps de productivité alternatif qui permet, par accumulation et mobilisation de canaux financiers traditionnels, l'accès graduel aux capitaux dont les jeunes ont besoin pour la création d'une entreprise diurne. Dès lors, il est possible de saisir les trajectoires entrepreneuriales chez une jeunesse marginalisée et initialement indigente.

Mots-clés : jeunes, exclusion, nuit, accumulation, entreprise

[Abstract]: This paper assesses how important the night is for young entrepreneurs' activities. Using ethnographic and biographical data, it analyzes two related facts. Firstly, the focus is on the exclusion of youth from informal commercial use of central public spaces during the day and the lack of institutional aids for their projects. Secondly, the night is considered as an alternative time of productivity that enables young entrepreneurs to accumulate and mobilize traditional financial channels for gradually accessing the requested capital they need to create their diurnal enterprise. Subsequently, the genesis of entrepreneurship trajectories among initially impoverished youth is scrutinized.

Keywords: youth, exclusion, night, accumulation, entrepreneurship

¹ Université de Yaoundé I, CERESC, Cameroun.

Introduction

Cet article souhaite mettre en exergue le rôle de la temporalité nocturne dans la dynamique de création d'une entreprise chez des jeunes citadins issus de familles pauvres au Cameroun. À partir d'une analyse de données de nature biographique, il vise, d'une part, à démontrer comment la jeunesse qui s'adonne à l'économie nocturne informelle capitalise les libéralités² et opportunités qui l'affranchissent des exigences réglementaires et fiscales diurnes de l'État. D'autre part, la nuit est envisagée comme un espace-temps propice à l'accumulation et à la mobilisation des capitaux nécessaires à la création d'une entreprise qui puisse fonctionner légalement le jour. Toutefois, appréhender ce temps nocturne comme une passerelle vers l'entreprise diurne ne va pas de soi³.

En effet, le temps nocturne des métropoles locales est le plus souvent articulé sous le rapport de l'insécurité. Certes, au sein des quartiers huppés, une sécurité minimale est assurée grâce à des appareils de contrôle et de répression d'État de type diurne (Meliki, 2016). Mais partout ailleurs la nuit se présente aussi comme le temps des modes de vie déviants et criminels. À Yaoundé et à Douala, brigandage et criminalité sont une banalité. Yves-Alexandre Chouala (2001) montre à ce sujet que l'hibernation partielle voire l'absence des dispositifs militaro-policiers fait de la nuit le temps de l'insécurité. La présence, à certains carrefours, de modules de vidéosurveillance n'enraie pas le phénomène. Aussi, la vie nocturne se définit-elle alors sous un prisme transgressif des codes de conduite, des politiques et instruments de promotion de l'ordre (Williams, 2008). Pour Muriel Champy (2019), elle abolit les frontières du prescrit et du proscriit. La jeunesse, frange importante des noctambules est, sous ce rapport, associée aux figures des délinquants et des vandales (Zoa, 1999). Se mouvoir dans la nuit revient à transgresser les codes établis (Chatterton, Hollands, 2003). La nuit représente un espace-temps plus permissif, en raison de la mise en veille des dispositifs institutionnels de régulation de la vie urbaine, et donc un champ de possibilités élargi pour les exclus. Elle offre la possibilité d'agir sur le réel restrictif de l'ordre diurne et déplace de ce fait les limites socio-spatiales et morales (Fouquet, 2017).

² Comme démontré plus bas, les libéralités renvoient à la capacité à faire du commerce sans licence d'exploitation et sans subir des charges liées aux taxes et loyer d'une boutique ou d'un espace.

³ La mouture finale de ce texte doit assez aux évaluateurs anonymes ; qu'ils en soient remerciés.

De ce fait, les activités commerciales des jeunes noctambules camerounais, constitutives d'une part de la *night-time economy*, c'est-à-dire de l'économie nocturne, appartiennent aussi à l'« espace nocturne », au sens défini par Henri Lefebvre pour distinguer les espaces de production nocturnes des sites de production diurnes (Lefebvre, 1991). Cette conquête économique de la nuit est motivée par trois raisons principales. D'abord, ces activités nocturnes répondent au désir des sociétés de « diurniser » l'espace-temps nocturne, comme le traduit la dynamique expansionniste de l'éclairage public. Illuminer les rues pour faire reculer l'obscurité, en y fixant des activités, vise à migrer vers un modèle de journée fonctionnelle dite « 24h/24h » (Bianchini, 1995 ; Lefebvre, 1991). Ensuite, elles visent à rentabiliser une temporalité jusque-là inexploitée et donc improductive (Brabazon, Mallinder, 2007 ; Chatterton, 2002). Entreprises et commerces peuvent alors travailler en continu pour mieux amortir leurs équipements (Gwiazdzinski, 2019). Enfin, les activités nocturnes autorisent la transgression des hiérarchies sociales. Elles permettent la mise en place de ressources alternatives qui déconstruisent les rapports sociaux de classe diurnes où les « sans-noms » – acteurs du monde d'en bas aux conditions d'existence précaires, sans accès aux sphères économiques, sociales ou politiques qui contrôlent les ressources nationales (Ela, 1998) – sont exclus des possibilités d'une mobilité ascendante (Candela, 2017). Le temps nocturne et ses activités demeurent donc d'abord un cadre pensé autour d'une logique de la transgression. Ramenées au contexte camerounais local, ces grilles de lecture de l'économie nocturne doivent également être associées à la notion de « marginalité ».

En effet, la plupart des recherches menées sur les activités commerciales à faible rendement accréditent l'hypothèse selon laquelle celles-ci ne seraient qu'un moyen de survie. Certains auteurs soulignent la part croissante occupée par le secteur informel dans l'économie camerounaise, un secteur qui emploie une masse sans cesse grandissante de diplômés au chômage (Aerts, 2000 ; Pidika Mukawa, Tchouassi, 2005). En 2014, huit actifs sur dix, soit 77 % de la population active, sont touchés par le sous-emploi. Les femmes sont plus concernées, avec un seuil de 86,9 % contre 67,6 % pour les hommes⁴. Selon le Bureau international du Travail, le taux d'activité chez les femmes actives en 2011 était de 64,2 %, contre 74,1 % chez les hommes, et l'âge moyen des chômeurs était, indifféremment du sexe, de 27,2 ans⁵. Dans ce contexte, les activités nocturnes des jeunes, desquelles les femmes sont presque absentes après 22h00, à cause de la pénibilité et de la dangerosité qu'elles impliquent, sont souvent considérées dans la littérature comme un moyen de survie dans un marché de l'emploi atrophie. Cette survie procéderait alors chez les jeunes, par appropriation et par détournement des usages conventionnels de segments de l'espace public, s'apparentant de ce fait à une économie pirate (Simone, 2006).

⁴ Ecam (2014), « Pauvreté et activités économiques », République du Cameroun.

⁵ INS (2011), « Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI2) », République du Cameroun.

Ces lectures font cependant souvent l'impasse sur les discours des acteurs. Elles se privent donc des significations que la jeunesse, prise dans une exclusion protéiforme, accorde à ces expériences, et ne peuvent donc pas envisager l'économie nocturne des jeunes Camerounais comme un rempart contre cette exclusion. La conséquence en est le peu d'attention portée à ces activités, ainsi qu'à la nuit et à son rôle dans le devenir des jeunes. Pourtant, à Yaoundé et à Douala⁶, certains jeunes initialement impliqués dans de petites activités nocturnes se retrouvent plus tard à la tête d'une unité commerciale ou de production diurne. Des activités informelles nocturnes peuvent se transformer en activités diurnes plus formelles et rentables. Ces activités sont alors mobilisées, tel que le montrait déjà Jean-Pierre Warnier (1993), comme un moyen d'insertion dans les affaires. Cette nécessité de passer par une activité nocturne pour pouvoir ensuite exercer une activité diurne plus formelle s'explique par l'exclusion dont la jeunesse urbaine appartenant à la catégorie des « sans-noms » est victime de la part du système financier conventionnel (Ela, 2006). Dès lors, il s'agit d'interroger la place de la nuit urbaine dans la trajectoire entrepreneuriale d'une jeunesse exclue des politiques d'aides financières. Cet article propose de considérer la nuit comme un « espace potentiel » (Fouquet, 2017), ou plus exactement comme un espace-temps alternatif plus propice à l'exercice d'une activité entrepreneuriale pour la jeunesse qui peut alors accéder plus librement à des espaces et à des capitaux qui lui sont interdits le jour.

La notion d'espace potentiel est ici convoquée dans une double perspective. D'abord, la nuit urbaine implique la possibilité d'une mobilité spatiale : elle permet aux jeunes de migrer des quartiers difficiles et des zones de marge vers la « ville-vitrine » de laquelle ils sont exclus le jour (Meliki, 2016). La ville-vitrine correspond au centre-ville, où l'aménagement urbain et les espaces verts témoignent d'une volonté de modernisation esthétique visant à donner l'image d'une urbanisation maîtrisée par le pouvoir (Borja, 1996). Ensuite, la nuit permet également aux jeunes d'accéder aux ressources matérielles et financières que les institutions leur refusent et qui sont pourtant nécessaires à leur accomplissement entrepreneurial. Les menues activités pratiquées deviennent ici un moyen alternatif de mobilité sociale ascendante par les affaires. De cette manière, les activités de nuit ne peuvent pas être analysées hors du champ de l'entrepreneuriat. Pour les comprendre, il convient de les dés-encastrier de la seule sphère de la débrouille et se distancer quelque peu du paradigme entrepreneurial classique qui fait de l'entrepreneur une icône vénérée de la culture capitaliste qui obtient des revenus substantiels, à force d'investissements (Burns, 2001). Pris dans ce sens-là, ce cadre d'analyse empêche de considérer la jeunesse camerounaise et les activités économiques qu'elle développe à partir des concepts d'entrepreneuriat et d'entrepreneur. Dans un contexte marqué par l'absence de capitaux et une exclusion de l'accès aux subsides de l'État et du système bancaire (Ela, 2006), les jeunes n'ont pas

⁶ La section de la méthodologie rend compte des raisons du choix de ces deux villes.

les mêmes possibilités d'investissement qu'un entrepreneur classique. Cette définition de l'entrepreneuriat est pourtant loin d'épuiser les différentes formes que peut prendre la réalité entrepreneuriale. Il faut donc revenir à la définition de l'entrepreneur. L'entrepreneur est généralement défini comme un détenteur ou un acteur impliqué dans la création d'une affaire (Harding *et al.*, 2006). Selon cette définition, les jeunes ayant pour objectif de monter leur entreprise de commerce de rue peuvent être considérés comme des entrepreneurs (Bhowmik, 2007). Aussi, la jeunesse observée devient-elle une jeunesse « entreprenante ». Je recour à ce concept d'« entreprenant » pour marquer une distance avec la notion de débrouille qui est encore souvent associée à ce type d'activité et qui exprime la volonté de créer des revenus afin de satisfaire des besoins existentiels ponctuels. La débrouille procède d'un temps d'immersion bref dans une activité et d'une logique de l'immédiateté dépouillée d'une projection d'accomplissement consciente et active dans le domaine des affaires. Le concept d'entreprenant tranche radicalement avec ces idées (De Soto, 2013 ; Woodruff 2001). Malgré le recours à des schèmes d'activités commerciales dit de débrouille, l'entreprenant est celui qui est habité, dès son arrivée sur le créneau des petites activités de nuit, par un engagement personnel total et sur la durée en vue d'une réalisation de soi dans les affaires ; une démarche qui s'apparente bien à un cheminement entrepreneurial.

1. Terrain et approche méthodologique

Cet article présente les résultats d'une enquête ethnographique menée entre 2014 et 2020 auprès de jeunes entreprenants à Yaoundé et Douala – respectivement capitale politique et capitale économique du Cameroun. Basée sur une immersion de terrain prolongée, de manière à fournir une description dense du phénomène observé (Geertz, 1973), cette enquête a combiné des observations *in situ* et le recueil de données biographiques. Deux phénomènes ont principalement été observés. Le premier concerne l'usage commercial des espaces publics du centre-ville durant la journée ; un usage dont la jeunesse est exclue. Le deuxième phénomène observé concerne la manière dont les jeunes réinvestissent ces espaces publics pendant la nuit. Yaoundé et Douala ont été choisies pour trois raisons. Premièrement, il s'agit des métropoles les plus peuplées du Cameroun (chacune comptant plus de 2 700 000 habitants). Elles concentrent donc une part importante des activités économiques formelles et informelles du pays, ce qui permet de mieux saisir les dynamiques entrepreneuriales. Yaoundé et Douala représentent en effet les deux principaux pôles de convergence de ces activités. Deuxièmement, la vie nocturne y est plus importante qu'ailleurs, l'éclairage public étant plus développé que dans les autres villes. Enfin, Yaoundé et Douala concentrent un nombre particulièrement important de jeunes entreprenants⁷.

⁷ RGPH (2010), « La population du Cameroun 2010 », République du Cameroun.

1.1. L'approche biographique comme principale technique d'enquête

Le rôle des jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête a essentiellement consisté à décrire leur réalité. Ces descriptions, enrichies d'éléments biographiques, ont permis de constituer l'objet d'analyse. Le recueil de récits biographiques permet de restituer l'histoire subjective et en formation de ces jeunes, ainsi que leur devenir objectif (Demazière, 2003). Cette narration révèle des séquences biographiques qui, pour la réflexion, restituent le sens de la décision de devenir entrepreneur (De Coninck, Godard, 1990 ; Bertaux, 1980). En ce sens, la notion de jeunesse est ici un construit biologico-social. Elle désigne des acteurs dans une phase biologique, sociale ou professionnelle transitoire, qui ont conscience de leur condition d'« êtres inachevés » : ce sont des proto-adultes et des êtres en devenir (De Boeck, Honwana 2005). Ils sont donc plongés dans une trajectoire de maturation biologique et sociale. Certaines des personnes auprès desquelles j'ai enquêté ne sont aujourd'hui plus des « jeunes » à proprement parler. Il s'agit d'adultes dont la trajectoire entrepreneuriale est déjà bien avancée. Mais, ils avaient le même âge que les jeunes interrogés aujourd'hui, c'est-à-dire au moment où ils se sont eux-mêmes engagés dans les « affaires ». C'est pourquoi j'ai donc choisi de les interroger sur leur expérience passée de manière à élargir le panel.

Au total, ce sont 17 personnes, pour 16 hommes et une femme, qui ont participé à mon enquête. Cependant, les résultats que je présente ici reposent essentiellement sur neuf recueils biographiques. Cette sélection s'explique par le choix de la problématique pour cet article. J'ai choisi de présenter ici les récits qui témoignaient d'une mise à profit par les jeunes interrogés de la temporalité nocturne pour ruser avec la politique d'exclusion diurne entretenue au sein de la ville-vitrine. Ces recueils biographiques peuvent être séparés en deux catégories. La première regroupe quatre jeunes propriétaires d'entreprises formelles diurnes. C'est le groupe des « entrepreneurs accomplis ». Il rassemble des jeunes ayant débuté les affaires par de menues activités de rue, lesquelles ont permis la mobilisation des capitaux nécessaires pour atteindre leur objectif final : l'ouverture d'une entreprise. Cette catégorie témoigne de la manière dont les jeunes capitalisent la nuit pour pouvoir ensuite entreprendre le jour. Elle permet de restituer le rôle de la nuit dans les trajectoires entrepreneuriales des jeunes. La seconde catégorie est constituée de cinq jeunes aux activités embryonnaires opérant la nuit et souvent aussi le jour. C'est le groupe des entreprenants. Il désigne ceux qui sont encore aux prises avec des formes d'activités initiales ou transitoires et qui attendent encore de pouvoir mener à terme leur visée d'accomplissement entrepreneurial diurne. Le matériau fourni par l'analyse du parcours biographique de ces deux catégories d'enquêtés permet de mettre en exergue plusieurs logiques d'action.

1.2. Entre sociologie des logiques d'action et mobilisation des ressources

L'analyse s'appuie sur la sociologie des logiques d'action et sur celle ayant trait à la mobilisation des ressources, en tant qu'elles révèlent la nuit comme espace-temps d'accomplissement. La sociologie des logiques d'action saisit les motivations et les rationalités orientées vers la matérialisation du projet entrepreneurial (Lallement, 2000). Elle commande, en lien avec l'objectif entrepreneurial, de se distancer d'une représentation des activités nocturnes comme relevant du seul secteur informel, pris au sens d'une économie de survie fournissant des opportunités de travail aux sans-emplois pour des besoins ponctuels (Nelson, Bruijn, 2005). Ramener ces activités à cet horizon de l'immédiateté reviendrait en effet à les reléguer à la sphère de la débrouille et interdirait tout rapprochement avec la culture d'entreprise (Gurtoo, Williams, 2009). Le second cadre théorique mobilisé permet d'analyser la temporalité diurne comme une temporalité réservée à l'usage d'une classe exclusive, et de considérer la nuit comme le seul moyen pour les jeunes de développer leur entreprise et de s'accomplir professionnellement et économiquement. Le temps nocturne représente alors une opportunité propre aux exclus (Piven, Cloward, 1977).

2. Les mobiles de l'engagement dans les affaires chez les jeunes

Les jeunes qui composent le panel de mes enquêtés sont des personnes qui ont longtemps vécu dans des conditions socio-économiques précaires. Cette expérience de la précarité et les frustrations qu'elle implique ouvrent, comme dans les trajectoires de jeunes étudiées par Claire Bidart (2006), sur un désir de changement de monde.

2.1. Précarité existentielle et frustrations

Les récits recueillis opposent les aspirations des jeunes et l'absence de possibilité de les satisfaire du fait de leurs origines sociales. Flore fait partie de la catégorie des « entrepreneurs accomplis ». Originaire de l'ouest du pays, cette Bamiléké est aujourd'hui propriétaire de deux entreprises, toutes situées dans les secteurs étudiantins des universités de Yaoundé I et Yaoundé II. La première de ces entreprises est une entreprise de prestation de services ; la deuxième un magasin de consommables informatiques et bureautiques. L'extrait d'entretien qui suit témoigne de son désir d'entreprendre mais aussi de l'univers de privation dans lequel ce désir a grandi :

Je suis orpheline à 3 ans seulement. Je suis allée de maison en maison. Mon grand frère m'a recueillie. Ensuite, c'était la femme de mon oncle qui m'a prise sous son toit. Je vais vivre, partout où je passe, une situation de privation pas possible. Ça va devenir insupportable avec ma puberté. Même des choses essentielles

comme des serviettes hygiéniques, des sandalettes, la pâte dentifrice ou le savon de bain, personne ne me les procurait, tandis que les enfants de ces maisons en avaient à revendre. Voilà, en plus, alors que certains enfants [des maisons hôtes] font les meilleurs établissements de la ville, d'autres étant même en régime internat coûteux, moi je devais aller à pied, sans argent de beignet, sans fournitures scolaires complètes à l'école [...]. Un jour, après avoir demandé à fréquenter une bonne école, on va me répondre que mes parents n'avaient pas laissé l'argent à quelqu'un de garder. [Pleurs]. Ce jour-là, j'ai eu pitié de moi-même. Je vais donc réfléchir sur ma vie.

Son statut d'orpheline, sa précarité paradoxale dans des familles d'accueil à l'abri du besoin et le manque de respect à la mémoire de ses parents décédés lui imposent de « réfléchir » sur sa vie. Ces frustrations liées aux origines sociales irriguent la plupart des récits sur la genèse des affaires de mes interlocuteurs. Petit-Jean, rencontré première fois à Douala en juin 2015 a connu un décrochage scolaire au lycée. Ce Sawa de la région du Littoral appartient encore à la catégorie des entrepreneurs. Aimé est un ressortissant de l'Ouest, titulaire d'un brevet d'études de premier cycle (BEPC). Il fait partie des entrepreneurs accomplis et notre premier contact date de décembre 2013 à Yaoundé. Firmin, entrepreneur Éton issu de la région du Centre, rencontré initialement à Yaoundé en décembre 2013, m'a confié avoir une licence en géographie. Ces jeunes sont respectivement propriétaires d'un étal de chaussures de seconde main, d'une enseigne de bureautique avec cybercafé et unité de reprographie, et d'une entreprise de parking et de surveillance. Lorsque je les ai rencontrés, ils m'ont assuré vivre dans un dénuement abject dont ils ne pouvaient plus s'accommoder. Dans un élan de révolte, Aimé explique par exemple :

Il y a « niveau » et « niveau » de pauvreté. Dans ma famille, c'est la finale. C'était insupportable. Moi, je ne pouvais plus continuer comme ça ! Je ne me voyais pas en train de passer ma vie comme mes parents. Jamais. Je ne pouvais pas supporter ça ! J'étais en 3^e. On m'a mis dehors, deux fois, à cause de l'argent de l'inscription, à cause de 7500 FCFA (11 €) ! Là je comprends que je devais me chercher. Je ne pouvais pas finir comme mon père. Je n'avais pas de choix. Je devais chercher ma voie comme les autres.

Cet extrait souligne une révolte face à un devenir bloqué. Ce modèle de réinterprétation biographique qui questionne et rejette des origines sociales tenues pour responsables d'une vie de précarité permanente, à la faveur d'une frustration ponctuelle qui présente les difficultés existentielles passées, débouche sur une réflexion quant aux voies de sortie : c'est la formation du désir de « basculement » (De Coninck, Godard 1990).

2.2. Un marché public de l'emploi régenté par la corruption et la cooptation

La jeunesse, prise comme construit biológico-social, implique que le devenir social et l'être biologique des enquêtés cheminent vers un point, celui de l'accomplissement de soi. Cet accomplissement social, pour certains de mes interlocuteurs disposant de diplômes, est d'abord conçu comme le résultat d'une réussite à un concours ouvrant sur un emploi dans le public (Amougou, 2018). La plupart des récits recueillis le soulignent. Merlin, entreprenant Bamiléké de 31 ans, est intéressé par les matériaux de construction. Il envisage de créer un commerce de quincaillerie dans les chefs-lieux des régions. Actuellement propriétaire de deux porte-charges, modestes quincailleries surchargées, il raconte :

Je n'avais plus de choix avec tout ce qui s'était passé. Lorsque j'obtiens mon CAP, mes parents sont déjà fatigués. Je présente un concours de la gendarmerie pour la branche des techniciens. À ma grande surprise, je rate pendant que des nuls que je connaissais ont réussi. J'apprends alors que c'est une histoire de tuyaux ; soit tu as un parrain, soit tu as l'argent. Je n'ai pas de soutien. J'ai décidé de monter quelque chose pour être mon propre patron. Voilà comment j'entre dans le business.

Ce propos articule la corruption comme règle qui structure les rapports entre fonctionnaires et usagers dans les services de l'État, comme l'ont documenté Giorgio Blundo et Jean-Pierre Olivier de Sardan (2007). Dans le cas de Merlin, la difficulté à réussir sur la base du mérite, le monnayage et la cooptation qui régissent le fonctionnement du marché de l'emploi public, l'oblige à s'inventer une nouvelle destinée. Cette situation semble insurmontable pour l'entrepreneur issu d'un milieu social où il est déjà difficile de pouvoir répondre à des besoins aussi basiques que se nourrir. Firmin raconte aussi avoir tenté le concours de l'École normale supérieure à trois reprises après sa licence en géographie, sans succès. Sa révolte face à ces échecs l'amène à « ouvrir les yeux sur ce chemin qui n'était pas fait pour [lui] ». La situation de Joël, Ewondo de la région du Centre Cameroun, vendeur de sandales, est similaire. Titulaire d'un baccalauréat, il me confiait lors de notre premier échange en avril 2015, avoir essayé les concours de l'ENAM (École nationale d'administration et de magistrature) et de l'EMIA (École militaire interarmées). Ses échecs, et la réussite de candidats qui n'avaient pourtant pas pris part aux épreuves, l'amènent à envisager d'autres voies.

La découverte des logiques officieuses qui gouvernent la société officielle amène les enquêtés à comprendre qu'ils ne sont pas sur la bonne voie. La reconnaissance de leur impuissance à mobiliser les ressources nécessaires à leur réussite aux concours les ramène à ce qu'ils considèrent comme la réalité de leur destinée sociale, et entraîne chez chacun d'eux un questionnement de soi et de son devenir (Passeron, 1991). Selon Guy Bajoit (2013), la trajectoire et le destin social des individus seraient en partie

déterminés par les structures sociales et résulteraient d'un processus d'assignation initié par les institutions et les personnes avec lesquelles les acteurs interagissent au quotidien (voir aussi Dubar, 1998), une observation que semblent également partager mes interlocuteurs.

Les jeunes entrepreneurs dont j'ai recueilli les récits ont décidé de couper les liens avec ce monde et de se libérer de ces assignations en se lançant dans les affaires. Ce nouveau départ représente alors un dépaysement de soi. Il induit un changement de géographie, de compétences à mobiliser, d'orientation et, de ce fait, transgresse les attentes de la famille et de la société (Bidart, 2006). C'est le début d'une autonomisation, la genèse d'une émancipation et d'une invention de soi, dont la rupture biographique en tant que matrice atteste d'un processus de subjectivation ou de prise en main de sa destinée (Kaufmann, 2004). Cependant, l'absence d'un capital économique de départ suffisant amène les jeunes à opter pour de menues activités commerciales informelles qui peinent à prospérer de jour, et ce, pour plusieurs raisons.

3. Les déterminants diurnes des activités nocturnes des jeunes

Les enquêtés entrent dans les affaires par le biais du secteur informel. Toutefois, leurs tentatives d'exploitation des espaces publics (support principal de leurs activités) durant la journée se heurtent à plusieurs limites.

3.1. La violence d'une temporalité contre l'entrepreneuriat de rue

Pour cerner les difficultés que rencontrent les entrepreneurs dans l'exercice diurne de leurs activités, il faut revenir aux efforts consentis par les autorités en faveur de la modernisation urbaine. Financée par le contrat de désendettement et de développement (C2D), la mise en œuvre des plans directeurs d'urbanisme 2020 (PDU) et les schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU) génèrent une « urbanisation de rattrapage » à Yaoundé et à Douala. L'urbanisme de rattrapage désigne la volonté des autorités d'aménager, d'assainir et de moderniser des quartiers et les secteurs non viabilisés qui accentuent l'image d'une ville en crise à cause de leur insalubrité et absence de commodités ; en transformant d'anciens tissus urbains en de nouveaux espaces obéissant à un plan d'urbanisme (Stadnicki, 2009). Dès lors, les licences d'exploitation commerciale des sites aménagés sont accordées aux seules personnes

disposant de moyens financiers confortables. Aussi, les activités commerciales informelles pratiquées sur les trottoirs, chaussées, terrains vagues, ou espaces verts sont-elles en permanence traquées, et souvent détruites. Merlin m'a par exemple confié à ce propos :

J'ai décidé de monter quelque chose pour être mon propre patron. Voilà comment j'entre dans le business [...] Je me suis dit que la quincaillerie me convient et qu'on ne va pas me duper n'importe comment [...]. Mais, j'allais prendre l'argent où pour commencer ? Je ne pouvais pas déranger le vieux. Il n'a rien... Le reste de la famille ? Non [...]. J'ai fait de petites tâches payées dans les chantiers [...]. J'ai acheté ma première marchandise. Pour vendre, je me baladais avec, partout en ville. Parfois j'étais sur une bâche. C'était chaud avec la police municipale, toujours en train de nous chasser. Quand la malchance te prenait, ils détruisaient toute ta marchandise. Je voulais une situation. Il fallait les contourner !

Cet extrait articule deux raisons qui ouvrent sur la décision d'entreprendre la nuit : l'impossibilité d'exploitation non déclarée de l'espace public pendant la journée et la perte de marchandises détruites par la police. Pour Flore, son vécu de privations l'amène dès 15 ans à entamer son itinéraire entrepreneurial. Elle témoigne :

Pour constituer mon fonds d'investissement, j'ai d'abord fait les prunes et plantains grillés. Je les braisais en bordure du trottoir au centre-ville. Plusieurs fois, on m'a délogé et détruit la marchandise. On nous disait qu'on sali[ssait] la ville [...] Qu'on n'é[tait] pas au village. Il fallait prendre des comptoirs ou rien. J'ai eu pitié de ma vie.

Ce récit rappelle celui d'Achille, Bamiléké de 37 ans. Sorti dans la rue à 17 ans, avec un capital de 5 000 FCFA (7,62 €), il détient aujourd'hui deux supérettes dans les marchés de Yaoundé :

Comme beaucoup de collègues, j'ai commencé à la poste centrale. Je devais toujours traverser la route ; marcher entre les véhicules et parfois je ne me rendais même pas compte que le feu était déjà au vert ! [...] C'était ma part de manière pour vendre sans me faire attraper par les gars de la Communauté [urbaine].

Ainsi, les jeunes rencontrent plusieurs difficultés à exercer leur activité en centre-ville en journée. À Yaoundé, cette forme d'exclusion s'accompagne d'un exercice de la violence de la part des autorités, comme le confie Ghislain : « Ici, on est sur le qui-vive. Il faut suivre le code. Parce que, si les gros bras de Tsimi Evouna [délégué de la communauté urbaine] te prennent, ils écrasent ou ils confisquent toute la marchandise ». Le « code », c'est *awara*, mot peul qui signifie « ils arrivent ». Lorsqu'il est prononcé, il renseigne sur la présence d'une section paramilitaire. Ces sections ont été créées et financées par la Communauté urbaine (CU) et font office de police municipale. Placées sous l'autorité opérationnelle d'un officier de la police nationale, elles ont pour but de lutter contre le désordre urbain et contre le commerce illégal. Elles

sont composées d'individus en muscles qui opèrent par la violence contre les entrepreneurs des rues. Fondre sur eux, confisquer la marchandise, rouer de coups les obstinés, tel est leur répertoire d'actions. Le délégué du gouvernement auprès de la CU de Yaoundé, rebaptisé « Jack Bauer⁸ » par les jeunes, assiste souvent à ces scènes depuis « Abraham », le véhicule anti-émeute. Pour échapper à cette violence des autorités, tout en menant leurs activités commerciales informelles, les jeunes adoptent deux modes d'exploitation : l'itinérance et la furtivité (Meliki, 2016).

Cette violence, ainsi que le prix exorbitant des licences et des locaux dont ils auraient besoin pour exercer leur activité en toute légalité, conduit les jeunes à devoir travailler aux marges invisibles de la ville (Ballain *et al.*, 1990) durant la journée. Une partie des activités informelles qu'ils exercent se déroule par exemple à Mokolo – un marché populaire où des comptoirs leur sont dédiés⁹. Les jeunes avec qui j'ai travaillé expriment alors leur frustration vis-à-vis de cette situation par des formules telles que « je voulais une situation » (Merlin), ou « j'ai eu pitié de ma vie » (Flore).

3.2. Des financements institutionnels qui excluent l'entrepreneur

La frustration des jeunes entrepreneurs refoulés de la ville-vitrine est amplifiée par les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à certaines sources de financement telles que les crédits qui leur seraient nécessaires pour pouvoir exercer légalement leurs activités (Gloukoviezoff, 2004). Les jeunes entrepreneurs ont besoin d'appuis financiers, mais ils se heurtent à des blocages. Certes, il existe des structures d'appui pour la création de micros entreprises, telles que MINPMEESA (Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat), FNE (Fonds national de l'emploi), Pajer-U (Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine) et PIASSI (Projet intégré d'appui aux acteurs du secteur informel). Toutefois, ces jeunes peinent à accéder à ces subsides et les banques sont frileuses à l'idée de financer leurs activités¹⁰. En outre, l'exigence de garanties et les taux d'intérêt élevés découragent aussi les jeunes de déposer des demandes de financement. C'est notamment le cas d'Aimé. Après avoir longtemps exercé des activités nocturnes, il possède aujourd'hui un cybercafé face à la cité universitaire de Yaoundé I. Malgré la possession d'un titre foncier, les banques refusent toujours de lui accorder un crédit. Face au mauvais traitement dont il a été victime de la part d'un patron qui refusait de le payer lorsqu'il travaillait comme manutentionnaire, Djibril, 27 ans, s'est lancé dans la restauration nocturne. Il utilise pour cela la véranda d'un pressing situé au boulevard des Stars, une

⁸ Acteur principal, intrépide, de la série télévisée à succès 24h chrono.

⁹ Communiqué radio-presse, n° 0000018/L06/SP, Yaoundé 04 décembre 2019.

¹⁰ NGUENA C. L. (2013), « Le financement des PME au Cameroun dans un contexte de crise financière », *Rapport de Recherche du FR-CIEA*, n° 52/13.

rue festive de la ville de Douala. À propos de cette difficulté d'accès aux crédits, il raconte :

En 2017, j'arrête de charger les camions dans un magasin qui nous exploitait [...] pour un petit salaire que le patron versait quand il voulait. Je suis parti. J'ai décidé de faire dans la cuisine. Dans notre secteur, en dehors des beignets et poissons braisés, il n'y avait vraiment pas de resto. Mais, je n'avais pas d'économies. Pour commencer, je me suis dit que je pouvais d'abord faire un tourne-dos¹¹ ! J'ai essayé de négocier les devantures de boutiques, personne ne voulait. Une dame, après m'avoir donné l'autorisation d'occuper une partie de sa devanture, m'a chassé après deux mois en disant que son commerce ne passait plus [...]. Je ne pouvais pas rester à la maison [...]. On m'a parlé de Pajer-U. J'ai monté le dossier du projet. J'ai demandé une formation de mise à niveau en restauration moderne, un appui financier pour une salle et l'achat d'une batterie de cuisine. Ils ont répondu qu'il n'y a pas de fonds et que la seule chose qu'ils pouvaient faire, c'était la mise à niveau en cuisine.

Flore a elle aussi connu des déboires similaires avec les banques : malgré la possession de deux établissements, elle n'a pas pu obtenir de crédit. La banque en question, dit-elle, a procédé à une simulation de la rentabilité de ses investissements et lui a démontré le caractère irréaliste de l'affaire. Dans les faits, les crédits bancaires sont en effet réservés à des catégories de population disposant d'un capital économique plus élevé (Lavigne Delville, 2005). Cette situation conduit alors les jeunes entrepreneurs à chercher ailleurs les sources de financement et les moyens matériels dont ils ont besoin (De Soto, 2013). L'économie nocturne constitue l'une de ces alternatives.

4. Temporalité nocturne et mobilité spatiale des jeunes

La nuit représente un espace-temps plus propice à la mise en œuvre de ces projets. Elle permet aux jeunes d'investir les zones huppées, inaccessibles le jour, et de se réaliser grâce à ses multiples libéralités.

4.1. Accéder et investir la « ville-vitrine » la nuit

Issus de familles qui, pour la plupart, font l'expérience de la précarité, les jeunes qui ont participé à mon enquête habitent des quartiers pauvres. Ils sont également victimes d'une forme de ségrégation spatiale de la part du pouvoir qui cherche à les exclure de l'accès au centre-ville. Les jeunes sont ainsi repoussés vers des quartiers de marge, peu fréquentés et où le pouvoir d'achat est faible (Meliki, 2015). Ils sont donc pris dans des logiques d'enfermement géographique qui les rendent invisibles dans la

¹¹ Restaurant de fortune situé en bordure de route.

ville diurne. La journée, les travailleurs de l'ombre n'ont pas leur place. La nuit, elle, ouvre de nouvelles possibilités, elle est plus « permissive » (Fouquet, 2017). À ce propos, il convient d'abord d'examiner les possibilités de mobilité topographique dans un contexte où la nuit décloisonne les espaces et rend accessibles les zones les plus convoitées. Firmin, qui propose un service de parking nocturne pour les particuliers, en a fait l'expérience :

Avant de venir ici, j'ai commencé avec les vêtements et les bijoux en ville. Ce n'était pas évident avec les gros bras du Délégué. J'ai perdu ma marchandise [...]. Un temps, j'ai remarqué que la communauté urbaine ne contrôle pas le parking de l'axe Mbankolo-Carrefour Golf la nuit [...]. Ce n'est qu'en journée que c'est payant. Le parc-maître prend la recette et verse à la communauté. Il finit la journée à 17h00. Donc la nuit ça devient gratuit. J'ai saisi l'affaire. La nuit, je suis le patron. Je descends en route dès 18h30. Je réorganise le parking pour ceux qui n'ont pas d'espace chez eux. Je propose donc le parking plus la surveillance. Le prix c'est entre 300 et 1000 FCFA [...] Je ne donne rien à personne, sauf l'argent du déjeuner au parc-maître le matin.

Durant la nuit, les instruments de régulation des espaces publics et de l'économie sont comme « mis en veille » (Meliki, 2016). La section paramilitaire de la CU et les agents percepteurs d'impôts sont absents. Cela permet la réappropriation de certains espaces et de certains secteurs de l'économie sans avoir besoin d'autorisation administrative préalable et sans devoir engager de dépense supplémentaire. C'est ce que raconte Flore :

Certains temps le marché était dur et la CU agaçait. Je ne gagnais plus rien. C'est à ce moment que j'ai d'abord commencé à travailler jusqu'à la tombée de la nuit ; il me fallait continuer à cotiser sans problème [...] La nuit c'est calme en dehors des agressions. Tu ne vas pas voir les contrôleurs, pas de maux de tête. En quelques heures seulement, la nuit, j'avais remarqué que j'avais la recette que je ne parvenais pas à avoir en journée. Voilà un peu comment je me mets à travailler aussi la nuit.

C'est aussi ce qu'explique Petit-Jean :

Je n'ai pas de choix. Je suis obligé de travailler la nuit parce que je n'ai pas l'argent pour la boutique, payer le stock de marchandise, sans compter la patente, le courant et les autres frais. Je dois d'abord me préparer et c'est ce que je fais depuis. J'achète mes chaussures le matin au déballage de 5 h 30mn au marché central. Je n'ai pas de problème, c'est à moins de 100 mètres de ma chambre. Je les nettoie en journée et la nuit je revends. Je m'installe au lampadaire devant la Total. Personne ne me dérange.

La nuit, par l'hibernation des dispositifs de régulation, inaugure donc une temporalité économique seconde dont l'espace public réapproprié est la scène de déploiement et la jeunesse les nouveaux maîtres (Simone, 2006). Les jeunes commencent à investir le centre-ville dont ils réorganisent et se réapproprient l'espace à partir de 17h00. Joël, par exemple, s'installe au carrefour Total Nlongkak à 18h00, à l'angle du boulevard qui

conduit au palais présidentiel et à Bastos, un quartier bourgeois. Il choisit un emplacement, le balaie, étale sa bâche et dispose sa marchandise : « on n'a de compte à rendre à personne. Pas de que paie ou encore c'est interdit là. On fait la loi », souligne-t-il. Cette citation rappelle le constat de Champy (2019) à propos de la nuit, en tant que temporalité qui transfère le pouvoir de la ville vers les classes sociales inférieures quand les principaux dirigeants vont se coucher. La nuit est donc synonyme de libéralité pour les jeunes.

Le fait de commercer la nuit permet également aux jeunes d'échapper à la corruption (Rubbers, 2007) et aux multiples prélèvements qui leur seraient imposés s'ils exerçaient leur activité de jour. Ils peuvent ainsi capitaliser plus facilement et maximiser leurs bénéfices tout en réduisant les coûts (De Soto, 2013 ; Gurtoo, Williams, 2009). Ce type de phénomène a d'ailleurs conduit certains auteurs à parler de « secteur extra-légal », plutôt que d'économie informelle. Par secteur extra légal est désigné un secteur structuré qui fonctionne hors des institutions de réglementation de l'économie, sans toutefois faire partie de l'économie criminelle (De Soto, 2013).

4.2. La nuit comme espace de spéculation et démultiplication rapide des gains

Comme me l'a par exemple confié Achille, l'entrepreneuriat nocturne est aussi plus rémunérateur :

Pour avoir ce que j'ai là, ça été un combat. Et j'irai jusqu'au bout. Il n'y a pas de choix [...] Je suis sorti en route au début avec 5000 FCFA en poche pour acheter les trucs ! J'ai attaqué le dehors-ci [...] Ma première nuit je constate qu'avec moins de clients qu'en journée je fais une bonne recette ! À partir de 23h00, les gens qui viennent sont dans la nécessité ou c'est des fêtards. Ils ont l'argent. Ils ne regardent pas le prix [...] Et on ne vend pas au prix du marché à partir d'une certaine heure. Le froid, les bandits, le sommeil, le taxi cher quand on rentre [...] Comment compenser ? On ajoute quelque chose selon l'article. C'est à cause de ça que certains vendent seulement la nuit. C'est dangereux et fatigant, mais tu progresses vite.

La nuit, les jeunes entrepreneurs peuvent pratiquer des prix supérieurs à ceux du marché. Il existe un accord tacite à ce sujet. Selon mes interlocuteurs, cette pratique se justifie par le niveau d'insécurité auquel ils se trouvent confrontés. Celui-ci est en effet plus élevé la nuit lorsque la surveillance policière est plus faible. Les jeunes remarquent cependant que cette insécurité se fait surtout sentir sur les espaces exempts d'activités. Ousmane, l'un des enquêtés de mon panel, affirme : « Quand nous sommes en route, personne ne s'amuse [...] Si quelqu'un se plaint qu'on a arraché son portefeuille, on le poursuit et on lui fait la peau ». Les entrepreneurs agissent ainsi activement contre la criminalité en allant jusqu'à poursuivre les brigands à la manière des policiers (Meliki, 2016). Cette présence des entrepreneurs a aussi une portée dissuasive. Ils prennent

donc un certain nombre de risques, et ce sont ces risques qui expliquent la majoration du prix de leurs articles. Alors que je lui demandais si on ne pouvait pas considérer cela comme une sorte de vol, Sylvain me répondit, offusqué :

Quand le taxi augmente la nuit, tout le monde est d'accord non ? Les gens sont chez eux, ils ne savent même pas les choses qu'il y a ici dehors la nuit. Les agressions, les mauvais esprits, les moustiques et la pluie pendant la saison des pluies ! Qui doit payer pour ça ?

Cette économie nocturne représente également un service de proximité. Chez Petit-Jean, des acheteurs choisissent leur chaussure depuis leur véhicule. Aussi, doit-il faire autant d'allers-retours que nécessaire entre son étalage et la voiture du client. L'acheteur sait que « le prix payé n'est pas seulement pour la chaussure » ; il rémunère aussi le vendeur pour sa peine. Merlin assure qu'avec son système mobile de quincaillerie, il lui arrive de se rendre directement dans les quartiers, voire jusqu'aux domiciles de ses clients, et qu'« il est [donc] normal de se faire payer [pour] ça ». Enfin, travailler la nuit est dommageable pour le sommeil. Ces facteurs exigent une compensation, d'où les surcoûts appliqués aux marchandises.

5. La nuit, une source d'accomplissement pour les jeunes

La nuit permet aussi aux jeunes de se procurer les ressources matérielles et financières nécessaires au développement de leur future activité diurne.

5.1 Associations d'entrepreneurs nocturnes et appuis en capitaux

Les activités nocturnes se concentrent sur des espaces précis, notamment les rues passantes ou festives du centre-ville. Cette concentration des activités sur des lieux spécifiques, les défis communs liés au commerce nocturne ainsi que les problèmes de financement rencontrés créent un rapprochement entre les jeunes et favorisent l'émergence de logiques corporatives. C'est par exemple ce que décrit Petit-Jean :

Je ne peux pas seul atteindre le montant que je veux. Sinon ça va prendre trop d'années [...] Le secret, c'est cotiser. Tu entres dans une réunion de gars qui se cherchent comme toi. Tu cotises chaque mois. Vous bouffez à tour de rôle [...] Quand c'est ton tour, tu te retrouves avec un bon pactole qui lance tes affaires.

Ces jeunes n'ont en effet pas l'intention de travailler dans l'ombre toute leur vie. La nuit est considérée comme un tremplin vers une activité diurne formelle qui constitue leur principal objectif. Il reste pourtant un obstacle : les capitaux nécessaires au développement de leur projet, des fonds qu'ils ne peuvent souvent pas amasser seuls. Dans ce contexte les tontines et les associations se présentent comme un outil clé. La tontine est une association de personnes qui mettent ensemble leurs revenus. L'objectif

est de créer un système d'épargne de proximité et une rente annuelle issue des intérêts produits par ces fonds, tout en proposant une force de financement collective, mobilisable en permanence par tous, sous réserve de solvabilité et de réciprocité (Nzemen, 1993). C'est donc des mutuelles de financement structurées par un esprit de solidarité qui aident à faire face aux défis. L'adhésion à ces associations est vitale. Car, les fonds mis à disposition par les tontines ne sont octroyés gratuitement ou avec un faible taux d'intérêt qu'aux seuls sociétaires qui y épargnent leur pécule (Meliki, 2015). Ces tontines se répartissent entre trois catégories : *ntsu'a*, *bank* et *tontine-projet*. La première forme consiste à attribuer toute l'épargne collective, à tour de rôle, à un seul membre ; la seconde correspond à une forme d'épargne individuelle, placée sur le marché financier non conventionnel et restituée, enrichie d'intérêts, en fin d'année ; la troisième a pour unique but de faire matérialiser, obligatoirement, l'objectif entrepreneurial décliné par chaque sociétaire dès le début des activités. On rencontre ces structures même chez les jeunes qui investissent rues et marchés en contexte diurne avec leurs activités formelles et informelles (Warnier, 1993). Car, adhérer à ces structures, c'est se garantir un canal de financement rapide. Le principal mécanisme d'adhésion repose sur la cooptation des pairs. Face à leur éviction des canaux officiels, les jeunes entrepreneurs de l'économie informelle créent, de leur initiative, des institutions alternatives pour accéder aux appuis desquels ils sont exclus (De Soto, 2013). Firmin détaille sa stratégie d'accomplissement autour de cette alternative :

Je suis là depuis deux ans. Je cherche l'argent pour lancer mon complexe fermier. Je veux faire dans la pisciculture en circuit fermé et les poulets de chair [...] J'ai adhéré à deux tontines pour aller plus vite. Chaque fois que je bouffe une cotisation, je finis avec quelque chose. Je n'attends pas tout l'argent une fois pour ouvrir le complexe [...] J'ai acheté un terrain. J'ai fait le dessouchage. J'ai commencé à construire les poulaillers [...] L'autre tontine que je bouffe bientôt je lance l'aménagement des circuits d'eau pour les étangs [...] C'est comme ça que moi j'avance.

Ces associations rassemblent des jeunes dont les activités se déploient la nuit afin d'aider à la mobilisation des capitaux nécessaires à la réalisation de leurs projets. Elles rendent possibles la thésaurisation des gains et la mobilisation rapide de fonds additionnels pour appuyer les apports personnels. Ces associations sont des tontines dont la particularité est de fournir l'épargne collective aux entrepreneurs nocturnes. Sylvain confie verser ses recettes, sur une base mensuelle, dans une tontine-projet. Durant l'assemblée générale, moment solennel et festif qui marque le début effectif des activités, en plus de prendre connaissance des règles de fonctionnement, il a consigné, comme tous les entrepreneurs, sur le cahier de charge, la réalisation à atteindre avec la cagnotte à gagner. Ainsi, l'argent gagné de nuit devient un capital mobilisable pour la transformation d'une activité nocturne informelle en un projet entrepreneurial en bonne et due forme. Cas exceptionnel, Flore est membre de sept tontines réparties entre les trois catégories *ntsu'a*, *bank* et *tontine-projet*. La démultiplication des adhésions

à ces structures tenait à sa détermination de pouvoir acquérir les ressources qui lui permettront d'ancrer son activité dans le secteur formel diurne. Comme les autres qui réalisent aussi leurs projets par étapes, Djibril, pour sa part, grâce à ces tontines, a déjà payé des acomptes pour sa batterie de cuisine complète. Petit-Jean confiait avoir presque réuni l'argent pour l'achat des ballots de chaussures de marques italiennes. Il doit maintenant fournir les fonds pour la boutique qu'il ambitionne de louer. Dès lors, travailler la nuit c'est aussi se donner les moyens d'adhérer à des tontines qui facilitent la mobilisation des capitaux recherchés.

5.2. Informel nocturne et paiement des droits d'exercice d'une entreprise diurne

Le projet entrepreneurial des jeunes qui travaillent d'abord de nuit dans le secteur de l'économie informelle se développe par étapes successives. Après la mobilisation des capitaux accumulés grâce aux tontines, les jeunes cherchent à faire l'acquisition de locaux et à obtenir les autorisations administratives nécessaires à leur établissement, ce qui ne va pas toujours de soi, comme en témoigne l'expérience de Flore :

J'étais presque prête. J'avais déjà acheté le matériel et la marchandise. Il me fallait maintenant la boutique. Malgré l'argent que j'avais bouffé, j'ai mis près de cinq mois pour m'installer. Trouver des boutiques à louer à Ngoa-Ekelle et Soa a été difficile. Ce sont les meilleurs secteurs quand tu es dans notre business [...] Donc c'est la bagarre à la mairie. Tu vois des boutiques vides qui t'arrangent, mais la mairie ou les bailleurs te disent qu'il n'y a plus rien. Il faut passer par les réseaux.

En fait, les recettes nocturnes assurent la transition vers l'exercice diurne de l'activité. Elles servent à payer les licences d'exploitation et l'inscription au registre du commerce. En outre, elles permettent de sécuriser un emplacement ou le local convoité, hors baux. Car, être en règle pour solliciter une boutique ne suffit pas. Seul le recours à des médiateurs – c'est-à-dire à des acteurs capables de fournir certaines informations concernant les espaces et les locaux disponibles, ou de faire pression sur les administrateurs – garantit l'accès à la forme d'exploitation souhaitée (Bouba-Olga, Grossetti, 2008). Achille m'a confié qu'il avait dû recourir à ce type de « tuyaux » pour obtenir ses papiers et son emplacement à Mokolo. Il a dû « voir¹² » une relation d'un administrateur des marchés de la CU. Il a « payé tout ce monde avec l'argent [de ses] nuits ». En fait, dans un environnement de captation par l'élite des moyens de production et des espaces commerciaux, les jeunes entrepreneurs doivent souvent user de tractations officieuses et jouer le jeu de la corruption pour ne pas être renvoyés aux marges de la ville. Ainsi, les gains accumulés grâce aux activités informelles nocturnes permettent de réaliser les opérations qui finalisent le passage de l'entrepreneur de l'économie nocturne informelle vers l'économie diurne formelle. En conséquence, à

¹² Faire intervenir quelqu'un pour régler un problème.

partir de mes terrains, le temps passé dans le secteur informel représente donc une période de transition qui permet de mobiliser les capitaux requis pour acquérir les titres administratifs et les moyens de production nécessaires à l'exercice d'une activité réglementée. Toutefois, cette transition n'est pas mécanique. Certains entrepreneurs, malgré le passage à des activités diurnes, continuent à exercer dans le secteur informel.

Conclusion

Cet article questionnait la jeunesse urbaine hors de la catégorie conceptuelle de problème social qu'alimentent les pratiques de délinquance juvénile. En reconnaissant à la société camerounaise plusieurs régimes d'exclusion pratiqués à l'encontre des jeunes issus de familles indigentes, il s'agissait de saisir la portée des activités commerciales informelles menées par ces acteurs durant la temporalité nocturne. Alors que la nuit est souvent enferrée dans l'insécurité ou le loisir, les recueils biographiques et les informations issues d'une observation de longue durée montrent que ce temps nocturne permet aux jeunes, d'origines sociales engluées dans des conditions d'existence précaires, de se construire un avenir valorisant en devenant des entrepreneurs. En effet, à la faveur de frustrations ponctuelles, expressives de leur impossibilité à satisfaire certains besoins et aspirations, ces jeunes portent initialement un regard critique sur leurs origines. Aussi, sortir dans la rue, nuitamment, pour écouler des articles ou vendre des services devient l'acte par lequel cette jeunesse urbaine enclenche un processus d'alternation, entendu comme entrée dans un nouveau monde permissif d'une auto-prise en charge et d'une réalisation de soi. Sous cet angle, les activités nocturnes permettent aux jeunes de s'affranchir d'une destinée sociale misérabiliste à laquelle les prédisposaient leurs origines sociales. La nuit devient donc une structure d'opportunités qui balise une rupture biographique en assurant, non seulement, la possibilité de faire des affaires informelles, mais aussi, l'accès à des ressources matérielles et financières que la situation sociale antérieure n'aurait pu mettre à la disposition d'entrepreneurs travaillés par le désir d'un accomplissement entrepreneurial.

Bibliographie

- AERTS J.-J. (2000), *L'économie camerounaise : un espoir évanoui*, Paris, Karthala.
- AMOUGOU G. (2018), « Une esquisse sociohistorique de la lente émergence du citoyen-souverain au Cameroun », *Espacestems.net*, p. 1-23. En ligne. Consulté le 26 juillet 2020. URL : <https://www.espacestems.net/articles/une-esquisse-sociohistorique-de-la-lente-emergence-du-citoyen-souverain-au-cameroun/>
- BAJOIT G. (2013), *L'individu sujet de lui-même*, Paris, Armand Colin.

- BALLAIN R., JACQUIER C., DARRIS G., BROUDIC J.-Y., GIRARD R., MOLLET A., VERVAEKE M. (1990), *Sites urbains en mutations, territoires et trajectoires*, Paris, L'Harmattan.
- BERTAUX D. (1980), « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, p. 197-225.
- BHOWMIK S. K. (2007), « Street Vending in Urban India: The Struggle for Recognition », in J. CROSS, A. MORALES (dir.), *Street Entrepreneurs: People, Place and Politics in Local and Global Perspective*, Londres, Routledge, p. 89-123.
- BIANCHINI F. (1995), « Night Cultures, Night Economies », *Planning, Practice and Research*, vol. 10, n° 2, p. 121-126.
- BIDART C. (2006), « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahier internationaux de sociologie*, vol. 120, p. 29-57.
- BLUNDO G., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2007), *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Benin, Niger, Sénégal)*, Paris, Karthala.
- BOUBA-OLGA O., GROSSETTI M. (2008), « Socio-économie de proximité », *Revue d'économie régionale et urbaine*, vol. 3, p. 311-328.
- BORJA J. (1996) « Ville, démocratie et gouvernabilité : le cas de Barcelone », *Revue internationale de sciences sociales*, vol. 147, p. 97-106.
- BRABAZON T., MALLINDER S. (2007), « Into the Night-Time Economy: Work, Leisure, Urbanity and the Creative Industries », *Nebula*, vol. 4, n° 3, p. 161-178.
- BURNS P. (2001), *Entrepreneurship and Small Business*, Basingstoke, Palgrave.
- CANDELA (2017), « Pour une sociologie politique de la nuit », *Cultures et Conflits*, n° 105-106, p. 7-27.
- CHAMPY M. (2019), « La nuit du 4 août 2012, sur l'avenue kwame nkrumah, tous les chats étaient gris (Ouagadougou, Burkina Faso) », *Afrique contemporaine*, vol. 1, n° 260-270, p. 53-69.
- CHATTERTON P. (2002), « Governing Nightlife: Profit, Fun and (Dis)Order in the Contemporary City », *Entertainment Law*, vol. 1, n° 2, p. 23-49.
- CHATTERTON P., HOLLANDS R. (2003), *Urban Nightscapes: Youth Cultures, Pleasure Spaces, and Corporate Power*, Londres, Routledge.
- CHOUALA Y.-A. (2001), « Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun : éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise », *Polis*, vol. 8, n° 8-10, p. 19-64.
- DE BOECK F., HONWANA A. (2005), « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », *Politique africaine*, vol. 80, p. 5-11.
- DE CONINCK F., GODARD F. (1990), « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, p. 23-53.
- DEMAZIÈRE D. (2003), « Matériaux qualitatifs et perspective longitudinale. La temporalité des parcours professionnels saisis par les entretiens biographiques », *CEREQ, Documents séminaires 171*, p. 75-89.

- DE SOTO H. (2013), « Thought on the Importance of Boundaries », *Symposium Entrepreneurship and the Battle against Poverty*, American Philosophical Society, vol. 157, n° 1, p. 22-31.
- DUBAR C., (1998), « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, vol. 29, p. 73-85.
- ELA J.-M. (2006), *Travail et entreprise en Afrique. Les fondements sociaux de la réussite économique*, Paris, Karthala.
- ELA J.-M. (1998), *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire : les défis du monde « d'en-bas »*, Paris, L'Harmattan.
- FOUQUET T. (2017), « La nuit urbaine, un "espace potentiel" ? Hypothèses dakaroises », *Cultures et Conflits*, vol. 105-106, p. 83-97, En ligne. Consulté le 08 mars 2019. URL : <http://conflits.revues.org/19452>
- GEERTZ C. (1973), *Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- GLOUKOVIEZOFF G. (2004), « L'exclusion bancaire et financière des particuliers », *Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, les travaux de l'observatoire*, Paris.
- GURTOO A., WILLIAMS C. (2009), « Entrepreneurship and the Informal Sector: Some Lessons from India », *Entrepreneurship and Innovation*, vol. 10, n° 1, p. 1-8.
- GWIAZDZINSKI L. (2019), « La nuit nouveau territoire des politiques publiques », *Revue L'Observatoire des politiques publiques*, n° 53, p. 7-9.
- HARDING R., BROOKSBANK D., HART M., JONES-EVANS D., LEVIE J., O'REILLY J., WALKER J. (2006), *Global Entrepreneurship Monitor United Kingdom 2005*, London Business School, Londres.
- KAUFMANN J.-C. (2004), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.
- LALLEMENT M. (2000), « À la recherche des logiques d'action », in P. CABIN et J.-F. DORTIER (dir.), *La sociologie. Histoire et idées*, Paris, Sciences Humaines, p. 256-257.
- LAVIGNE DELVILLE P. (2005), « Quelques mystères de l'approche de Hernando De Soto », *L'économie politique*, n° 28, p. 92-106.
- LEFEBVRE H. (1991), *The Production of Space*, Oxford, Basil Blackwell.
- MELIKI H.M. (2016), « La jeunesse dans la politique des usages de l'espace public urbain au Cameroun : entre répression diurne et légalité nocturne », *Revue de la société suisse d'ethnologie « Tsantsa »*, vol. 21, p. 73-85.
- MELIKI H.M. (2015), « Sociologie empirique de la socialisation entrepreneuriale du jeune Bamiléké au Cameroun », *Revue suisse de sociologie*, vol. 41, n° 2, p. 241-265.
- NELSON E., BRUIJN E. (2005), « The Voluntary Formation of Enterprises in a Developing Economy – The Case of Tanzania », *Journal of International Development*, vol. 17, p. 575-593.
- NZEMEN M. (1993), *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Yaoundé, Presses universitaires du Cameroun.
- PASSERON J.-C. (1991), *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.

- PIDIKA MUKAWA D., TCHOUASSI G. (dir.) (2005), *Afrique centrale : crises économiques et mécanismes de survie*, Dakar, Codesria.
- PIVEN F., CLOWARD R. (1977), *Poor People's Movement: Why They Succeed, How They Fail*, New York, Vintage.
- RUBBERS B. (2007), « Retour sur le "secteur informel". L'économie du Katanga (Congo-Zaïre) face à la falsification de la loi », *Sociologie du travail*, vol. 49, p. 316-329.
- SIMONE A. M. (2006), « Pirate Towns: Reworking Social and Symbolic Infrastructures in Johannesburg and Douala », *Urban Studies*, vol. 43, n° 2, p. 357-370.
- STADNICKI R. (2009), « Nouvelles centralités et recompositions socio-spatiales dans le grand Sanaa (Yémen) », Thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais.
- WARNIER J.-P. (1993), *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala.
- WILLIAMS R. (2008), « Night Spaces: Darkness, Reterritorialisation, and Social Control », *Space and Culture*, vol. 11, n° 4, p. 514-532.
- WOODRUFF C. (2001), « Review of De Soto's 'The Mystery of Capital' », *Journal of Economic Literature*, vol. 39, n° 4, p. 1215-1223.
- ZOA A.-S. (1999), « Langages et cultures des jeunes dans les villes africaines », in M. GAUTHIER, J.-F. GUILLAUME (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Laval, PUL/L'Harmattan, p. 237-250.